



Mot du Maire – Le 7 avril 2020

« RESTEZ CHEZ VOUS, c'est la première des consignes qu'il faut respecter et la seule solution pour vous protéger et pour protéger les autres. Je sais que c'est difficile, et encore plus quand le soleil nous incite à pouvoir enfin en profiter, mais il faut s'y tenir.

En raison de circonstances exceptionnelles, je suis toujours votre Maire puisque le premier tour des élections municipales n'a pas été déterminant pour élire une nouvelle équipe. Rappelons sur ce scrutin a été marqué par une forte abstention en raison de la crise sanitaire qui se profilait. Si cela est possible, un deuxième tour aura lieu en juin, sinon il faudra tout recommencer à l'automne ou plus tard.

En attendant, l'équipe que j'anime depuis 2014 est entièrement mobilisée pour garantir un service public adapté aux circonstances.

L'administration générale est assurée soit par une permanence en Mairie, soit par le télétravail. Je suis en relation quotidienne avec la directrice générale des services.

Je suis aussi régulièrement en contact avec les services de la Préfecture, de l'Agence Régionale de Santé, de la Poste, de la Gendarmerie, de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée et des établissements de santé de la commune.

Le service finance continue d'assurer le paiement des factures de nos fournisseurs pour ne pas les mettre en difficulté de trésorerie.

Les services techniques assurent une veille permanente sur l'entretien de la ville et des bâtiments publics. Malheureusement ils interviennent trop souvent pour ramasser des déchets déposés sur la voie publique par des gens indécents.

Ils vont également intervenir sur l'entretien des espaces verts car la nature n'est pas en confinement.

Les services enfance et scolaire assurent l'accueil et la restauration des enfants de personnels soignants regroupés à l'école du Trait d'Union.

Le service communication diffuse les informations nécessaires à la vie quotidienne. Une publication dans ce sens va arriver très prochainement dans votre boîte aux lettres.

Le Centre social assure une permanence téléphonique, imprime les devoirs des enfants (pour ceux qui ne disposent pas d'imprimante) et le CCAS continue les aides aux plus démunis. Le service Etat Civil doit assurer l'enregistrement des décès et la délivrance des permis d'inhumer.

La Maison de la Petite Enfance est aussi prête à accueillir des bébés de personnels soignants, si les services du département nous le demandent.

Après avoir distribué les quelques masques médicaux stockés en mairie, nous en avons reçu d'autres qui ont été immédiatement remis aux établissements de santé (Centre Médical Jacques Arnaud, EHPAD Le Mesnil, Foyer Louis Fievet), ainsi qu'aux commerçants et à la Résidence pour personnes âgées Les Myosotis.

Nous attendons pour la semaine prochaine une autre livraison.

Je veux conclure par l'immense reconnaissance que nous devons avoir envers tous les personnels soignants mais aussi envers tous ceux et toutes celles qui travaillent pour que la vie puisse continuer : les personnels des commerces ouverts, les livreurs, les éboueurs... J'en oublie. Qu'ils veulent bien m'excuser.

Pensez à vous, pensez aux autres,
prenez soin de vous et veillez au respect des consignes qui protègent. »

Votre Maire
Claude ROBERT